



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 15/02/2024

Date de convocation : 09/02/2024

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élue : Adeline DURAND

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Pierre Emmanuel GRANGE, Lionnel RICHARD, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

Étaient excusés : Delphine CHILLET ; Guillaume SOUBEYRAND,

N° 02.02.24

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ANS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE

Monsieur le Maire indique que le projet de construction d'un terrain synthétique et dont le coût prévisionnel s'élève 695 000 € HT soit 834 000 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 695 000 €

DETR : 300 000 €

Région : 150 000 €

ANS : 106 000 €

Autofinancement communal (20%) : 139 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents

1°- DECIDE

- de solliciter une subvention auprès de l'ANS

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 069-216900621-20240215-02_02_24-DE



2°- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette demande de subvention.

3°- CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Philippe BONNIER

La secrétaire de séance
Adeline DURAND

